

L'ŒUVRE DE LE CORBUSIER VISE L'UNESCO EN 2016



© JEANIS BRET / NAUO

Marc Petit en compagnie d'Irina Dubrovina, chargée de mission de l'Association des sites Le Corbusier

Après les échecs de 2009 et 2011, les villes de six pays repartent à la bataille, dont Firminy dans la Loire. La ville de l'Ondaine a notamment revu sa participation en ne présentant plus que la seule Maison de la culture dans le dossier...

La décision de l'Organisation des Nations Unies de proclamer 2015 « Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière » pourrait se révéler de bon augure dans l'optique de la reconnaissance, l'année suivante, de l'œuvre universelle de Le Corbusier par l'agence onusienne en charge de l'éducation, la science et la culture. Car l'architecte Charles-Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier, a fait de la lumière un des axes forts de ses réalisations, comme peuvent le constater ceux qui résident dans l'unité d'habitation de Firminy. Quoi qu'il en soit, l'Association des

sites Le Corbusier, présidée par Marc Petit, le maire de Firminy, a décidé de soumettre une nouvelle fois à l'Unesco le classement de l'œuvre de Le Corbusier au Patrimoine mondial de l'Humanité. La réponse est attendue dans la foulée de la réunion du comité spécialisée qui se tiendra en juin 2016.

Le dossier de candidature portera cette fois-ci sur « une série transnationale de 17 sites, répartis sur sept pays, représentative du caractère universel de l'œuvre de Le Corbusier et de sa contribution au mouvement architectural moderne », a déclaré l' élu la semaine, lors d'une conférence de presse organisée à la Maison de la culture de sa ville. Il a précisé qu'un pré-examen du dossier sera effectué par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco à partir d'octobre, dans la catégorie des biens culturels, avant une remise définitive de la candidature en janvier.

Cette nouvelle tentative de classement de l'œuvre de l'architecte d'origine suisse, disparu en 1965,

intervient après les échecs de 2009 et 2011.

LA DÉMISSION DE RAMA YADE

« Notre dossier a été rebâti en tenant compte des observations des experts, avec notamment la réduction du nombre de sites contenus dans la série, bien qu'elle inclut un nouveau pays, l'Inde (...) il est soutenu par la Fondation Le Corbusier, qui en assure la coordination et par l'ambassadeur de France auprès de l'Unesco, Philippe Lalliot », a déclaré le maire de Firminy. En 2011, il avait déploré la démission de Rama Yade, qui occupait alors cette fonction, un mois avant l'examen de passage du dossier.

Pour mémoire la petite ville française de 17 000 habitants compte sur son territoire le plus grand ensemble européen d'œuvres conçues par Le Corbusier (unité d'habitation, église, stade, maison de la culture). Désormais, seul ce dernier édifice est inscrit dans la nouvelle série proposée. 10 des 17 œuvres retenues sont

Vers le label « itinéraire culturel européen »

La nouvelle démarche de classement engagé a créé une dynamique à laquelle souhaitent s'associer certaines villes dont les sites Le Corbusier ne sont retenus dans la nouvelle série. Parmi elles figurent Rezé, en Loire-Atlantique, Briey-en-Forêt, en Meurthe-et-Moselle, ou bien encore La Chaud-de-Fonds, la cité helvétique où est né Le Corbusier. « Cela nous conduit à proposer le classement, en avril 2015, d'un circuit de 20 sites Le Corbusier comme itinéraire culturel européen », déclare Marc Petit.

Le Chemin de Saint-Jacques que suivaient les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle, à partir de la frontière franco-espagnole, est le premier itinéraire culturel européen proclamé par le Conseil de l'Europe, en 1987.

situées dans l'Hexagone. Les autres se répartissent entre la Suisse (deux œuvres) et cinq autres pays : Belgique, Allemagne, Argentine, Japon, Inde.

« Une des principales évolutions du dossier que la France déposera dans quelques jours, au nom des sept pays concernés, est l'intégration d'un ensemble de trois bâtiments du Capitole de Chandigarh (le quartier administratif et politique de la ville, centre du gouvernement de l'État du Penjab, NDLR), avec un engagement fort des autorités fédérales indiennes », a souligné l' élu ligérien. « Le comité du patrimoine mondial de l'Unesco statuera sur cette nouvelle candidature en juin 2016 », précise-t-il, ajoutant qu'elle a déjà été présentée, en juin dernier, à Doha (Qatar), à un comité d'experts de l'Organisation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

■ Denis Meynard

Lire par ailleurs p.3
du cahier territoire